



2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'ERHR

En bref

L'Equipe Relais Handicaps Rares Nord-Ouest, ERHR NO a pour vocation de venir en aide à toute personne présentant un handicap rare, sur la Normandie et les Hauts-de-France, soit 10 départements.

Nous intervenons :

- Quel que soit votre handicap rare
- Quel que soit votre âge
- Quel que soit votre lieu de vie (domicile, institution, école, établissement sanitaire,...)

L'ERHR a pour visée l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant un handicap rare. Elle n'est pas une institution ou un service disposant de places d'accueil mais est un lieu où vous trouverez écoute, conseil et soutien.

L'Equipe Relais Handicaps Rares Nord-Ouest est portée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville d'Yvetot (76-Seine-Maritime) et est financée par les ARS Normandie et Hauts-de-France.

QUI PEUT NOUS SOLLICITER ?

Tout le monde

- Les personnes en situation de handicaps rares (ou qui pensent l'être)
- Les familles, l'entourage, les aidants
- Les associations
- Les établissements sociaux et médico-sociaux
- Les établissements sanitaires, les professionnels libéraux
- Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)
- Les acteurs du soin, de la solidarité et du social

Nous intervenons à titre gracieux et sans notification MDPH.



SOMMAIRE

01

Rapport financier sur l'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) 2024 :

- Cf documents transmis par le CCAS d'Yvetot

02

L'équipe :

- Le/La Pilote
- Le pôle administratif
- Les Responsables Territoriaux
- Les Référents de Parcours
- Le Médecin PMR
- Vie du service
- Les locaux

03

Appui aux situations individuelles :

- Les personnes accompagnées par l'ERHR en 2024
- Les interventions réalisées par l'ERHR en 2024

04

Animation Territoriale :

- Handicap rare
- Fonctions Ressources Polyhandicap
- Fonctions Ressources traumatisés crâniens et cérébrolésés
- Actions collectives

Montée en compétences des acteurs :

05

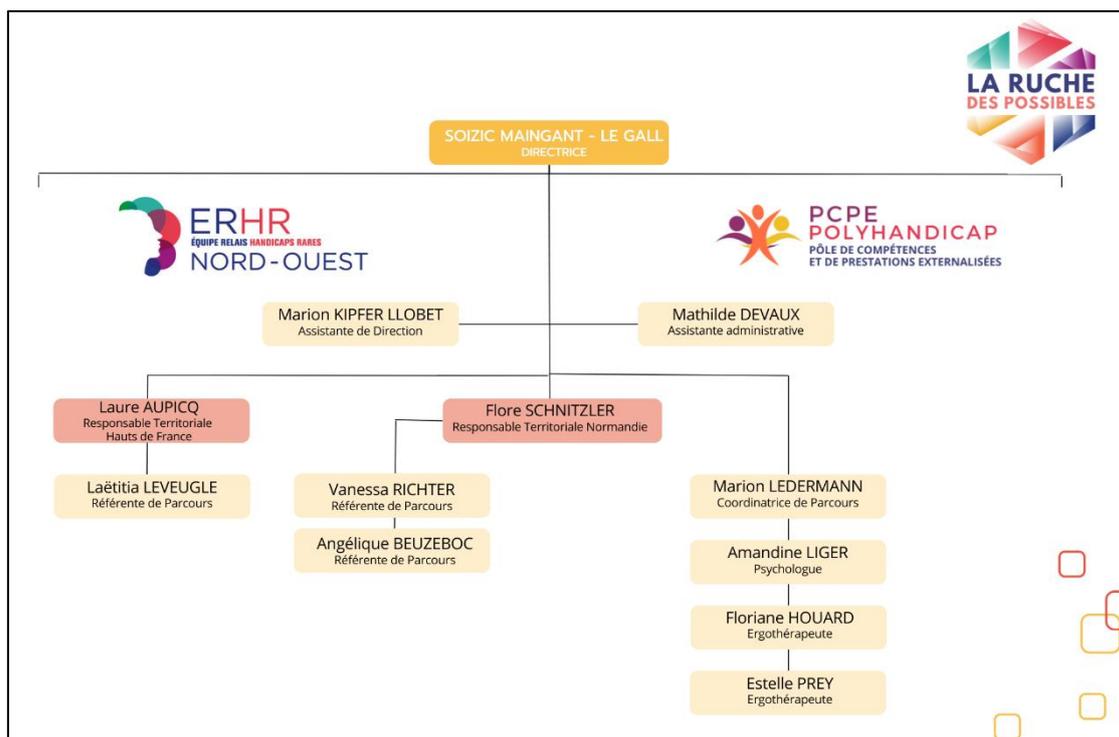
- Formation « Coordinateur de Parcours »
- Formation « Mieux Comprendre et Gérer les Comportements »
- Formation « Communication Alternative et Augmentée (CAA) »
-

01

Rapport financier sur
l'état réalisé des recettes
et des dépenses (ERRD)
2024

Les documents financiers seront transmis par le service finances du CCAS d'Yvetot.

L'équipe



• Le Pilote

La pilote de l'ERHR NO est Soizic MAINGANT LE GALL. Elle a pris ses fonctions depuis la création de l'ERHR NO, en avril 2015. Dans le cadre des lettres de missions adressées par l'ARS, le Pilote facilite et promeut l'intégration des services de soins et d'aides en direct des populations cibles du dispositif équipe relais (handicap rare, polyhandicap, traumatisés crâniens et cérébrolésés) dans le territoire où il exerce. La pilote est basée à Yvetot, elle intervient sur tout le territoire de l'ERHR.

• Le pôle administratif

Les assistantes de la Ruche des possibles sont Marion KIPFER-LLOBET et Mathilde DEVAUX. Marion KIPFER-LLOBET assure cette fonction depuis septembre 2022 et Mathilde DEVAUX depuis juin 2024 à temps plein. Elles assurent la gestion administrative du service, le suivi et la gestion des dossiers en fonction de l'organisation définie et de leurs compétences. Elles effectuent l'accueil téléphonique et collectent les informations des établissements et/ou usagers et leur famille concernant les demandes d'intervention de l'ERHR et du PCPE. Elles assurent la tenue et la mise à jour du logiciel Médiatream. Elles assistent l'équipe dans l'organisation du service et participent au suivi des projets et activités. Le pôle administratif est basé à Yvetot.

• Les Responsables Territoriaux

Les responsables territoriaux de l'ERHR NO sont Flore SCHNITZLER, arrivée en Septembre 2023 sur le territoire de la Normandie et Laure AUPICQ, arrivée en Décembre 2023 sur le territoire des Hauts-de-France. En Normandie, le poste a été créé en septembre 2023 suite à un besoin identifié du pilote.

Les responsables territoriaux interviennent au sein de l'Equipe Relais Handicaps Rares Nord-Ouest dans le cadre des schémas nationaux d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares.

Sur délégation du pilote, ils facilitent et permettent l'intégration des services de soins et d'aides en direct des populations cibles du dispositif équipe relais à la fois au niveau des situations individuelles et au niveau stratégique sur les territoires de la Normandie et des Hauts-de-France.

Ils participent à l'évaluation des besoins sur le territoire. Ils contribuent au travail partenarial engagé entre les acteurs.

Ils ont des relations fonctionnelles avec l'ensemble des intervenants impliqués dans l'accompagnement de la personne en situation de handicap et son entourage (établissements et services des secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, MDPH, conseils départementaux, ARS, administrations et institutions, associations de familles et d'usagers, professionnels libéraux, communautés 360...)

Le responsable territorial de Normandie est basé à Yvetot, et le responsable territorial des Hauts-de-France est basé à Baisieux.

• Les Référentes de parcours

L'ERHR Nord-Ouest est composée de 3 référentes de parcours : Vanessa RICHTER, arrivée en octobre 2022 et Angélique BEUZEBOC, arrivée en Avril 2023 interviennent sur le territoire de la Normandie. Laëtitia LEVEUGLE arrivée en mars 2023 intervient sur le territoire des Hauts-de-France.

L'un des deux postes de référent de parcours Normandie est consacré à l'accompagnement des situations polyhandicap dans le cadre des fonctions ressources polyhandicap portées par l'ERHR. Les référentes de parcours interviennent au sein de l'Equipe Relais Handicaps Rares Nord-Ouest dans le cadre des schémas nationaux d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares.

En appui au pilote, et aux responsables territoriaux, les référentes de parcours participent à l'évaluation des besoins sur le territoire. Elles contribuent au travail partenarial engagé entre les acteurs. Elles ont des relations fonctionnelles avec l'ensemble des intervenants impliqués dans l'accompagnement de la personne en situation de handicap et son entourage (établissements et services des secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, MDPH, conseils départementaux, ARS, administrations et institutions, associations de familles et d'usagers, professionnels libéraux...).

Les référents de parcours exerçant en Normandie participent également au développement de la fonction ressource dans le champ du polyhandicap, confiée à l'ERHR dans le cadre de la stratégie quinquennale d'évolution de l'offre médico-sociale, déclinée dans le Projet régional de santé de l'Agence régionale de Normandie.

Les référents de parcours dans leurs missions plus précises repèrent les situations de handicap, participent à la mise en œuvre et à la diffusion des politiques publiques, orientent la personne et sa famille vers le bon interlocuteur, évaluent la situation sanitaire, sociale et environnementale. Ils soutiennent aussi l'élaboration du projet de vie, mobilisent l'ensemble des acteurs, animent des réunions, mettent en œuvre les compétences administratives pour l'accès aux droits des personnes, conseillent et appuient à l'élaboration d'une stratégie d'intervention.

Aussi, ils appréhendent les enjeux éthiques, participent à la démarche globale d'intégration, contribuent à la démarche de concertation partenariale, démontrent une capacité réflexive, développent la co-responsabilité des acteurs sur le territoire et érigent l'interdisciplinarité et les partenariats entre les acteurs.

- **Le Médecin**

Le Médecin MPR (Médecine Physique de Réadaptation) Docteur Corinne JOKIC, intervient pour la fonction ressource traumatisés crâniens et cérébrolésés à hauteur de 0.1 ETP.

- **Vie du service**

A nouveau cette année, l'équipe a connu des changements avec l'arrivée de nouveaux professionnels, mais également des départs :

- 1 nouvelle professionnel sur l'ERHR : Laëtitia LEVEUGLE arrivée en mars 2024 en remplacement de Manon DUDEK.
- Arrivée de Mathilde DEVAUX en tant qu'assistante administrative en juin 2024.

Des liens de proximité existent entre l'équipe du PCPE et l'équipe de l'ERHR. Afin de travailler cette transversalité, nous avons organisé plusieurs journées de travail d'équipe en présentiel.

De plus, un travail avec le cabinet TRIGONE s'est poursuivi en 2024, à l'échelle du CCAS, à travers plusieurs journées. Ces journées avaient plusieurs objectifs :

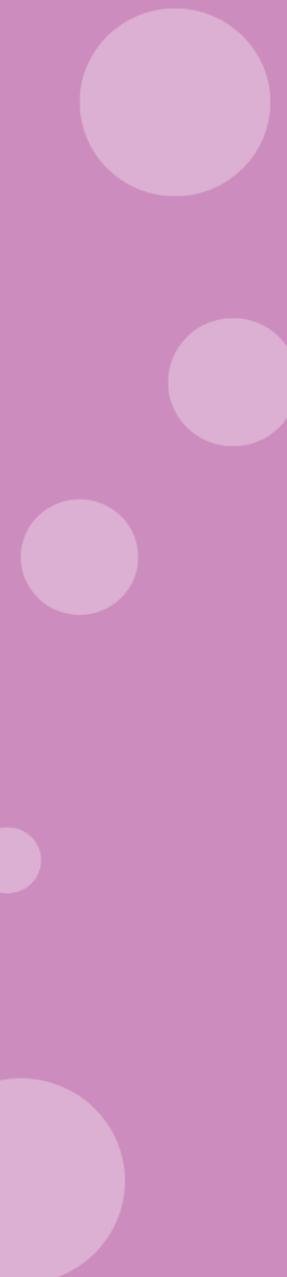
- Accompagner un collectif de professionnelles et professionnels à se doter de pratiques d'accompagnement à dimension systémique incluant la personne, l'équipe, le management et le réseau.
- Positionner ce collectif comme un groupe-ressource capable de formuler un projet d'accompagnement engageant leurs collègues de travail.
- Inclure le management dans la dynamique formative pour développer leurs pratiques systémiques d'accompagnement pour un projet innovant qui décloisonne services et établissements.
- Entre les modules de formation-action, instituer « La ruche des possibles ».
- Mener un travail à l'échelle du CCAS sur les composantes de l'autodétermination.

Au final, la ruche des possibles est vue comme « un pôle d'accompagnements de situations complexes et faisant preuve pour cela d'innovation », le travail engagé avec le cabinet Trigone se poursuit sur l'année 2025.

• Les locaux

Les bureaux principaux de l'ERHR-NO sont situés à Yvetot.

Une antenne est située à Baisieux, dans les locaux de la MAS « Frédéric Dewulf » de l'association Les Papillons Blancs de Lille.

The page features a solid purple background. On the left side, there are several semi-transparent circles of varying sizes, arranged vertically. The largest circle is at the top, followed by a smaller one, then another, and a very small one near the bottom. The circles are positioned to the left of the main text.

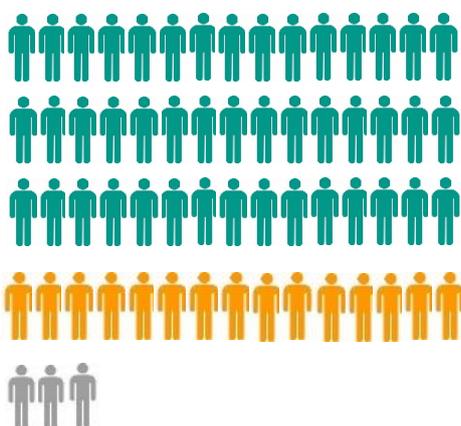
03

Appui aux situations individuelles

Parmi les missions de l'ERHR NO, nous retrouvons celle d'accompagner les personnes présentant un handicap rare et/ou un polyhandicap et leur entourage dans leur parcours de vie. L'ERHR NO est susceptible d'être interpellée pour toute personne présentant un handicap rare et/ou polyhandicap, quel que soit son âge, sur le territoire de la Normandie et des Hauts-de-France.

Cette partie a pour objectif de faire une typologie des personnes accompagnées en 2024 ainsi qu'un focus sur les interventions réalisées par l'ERHR NO.

- Les personnes accompagnées par l'ERHR en 2024



257 personnes accompagnées par l'Equipe Relais Handicaps Rares Nord-Ouest en 2024, soit une augmentation de 22% par rapport à 2023 :

110 nouvelles situations HR

23 ré-interpellations

13 situations hors HR,

14 situations polyhandicap

Parmi les 257 personnes accompagnées en 2024, nous avons accompagné 110 nouvelles personnes, soit 43% d'accompagnement de nouvelles situations. A noter que nous avons été ré interpellé pour 23 situations.

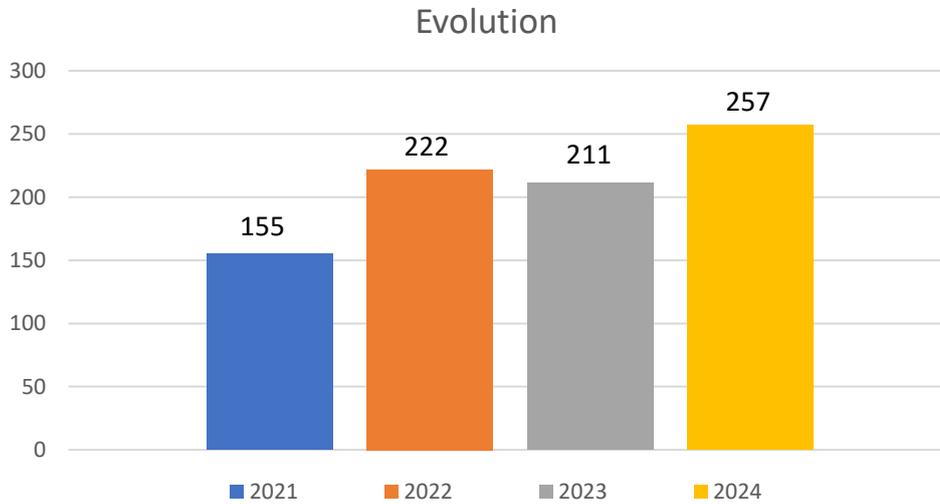
A noter également que nous avons accompagné 13 situations considérées hors handicap rares. Ces situations sont suivies par l'ERHR car elles sont complexes et nous n'avons pas à notre connaissance de professionnels vers qui ré orienter ces situations.

14 personnes présentant un polyhandicap ont été accompagnées. Ces personnes résident exclusivement sur le territoire de l'ex-basse Normandie.

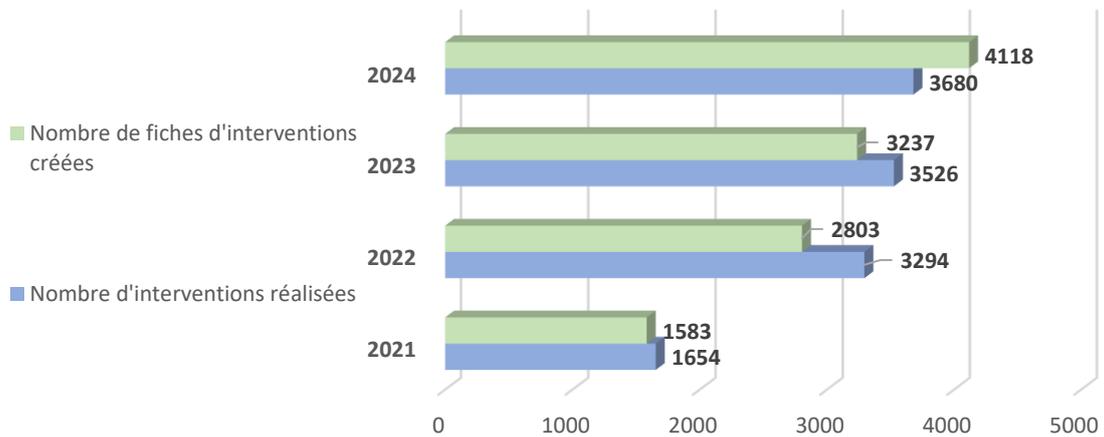
Cette augmentation du nombre de situation suivie peut s'expliquer par le fait que l'équipe des Hauts de France est de nouveau active avec l'arrivée des nouvelles professionnelles en décembre 2023 et en Mars 2024.

Nous sommes également de mieux en mieux repérés grâce au développement des communautés 360 dans lesquelles nous sommes présents sur l'ensemble du territoire couvert.

Personnes suivies depuis 2021



Le nombre de personnes suivies a augmenté de 22% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation concerne les deux régions (Normandie et Hauts-de-France).

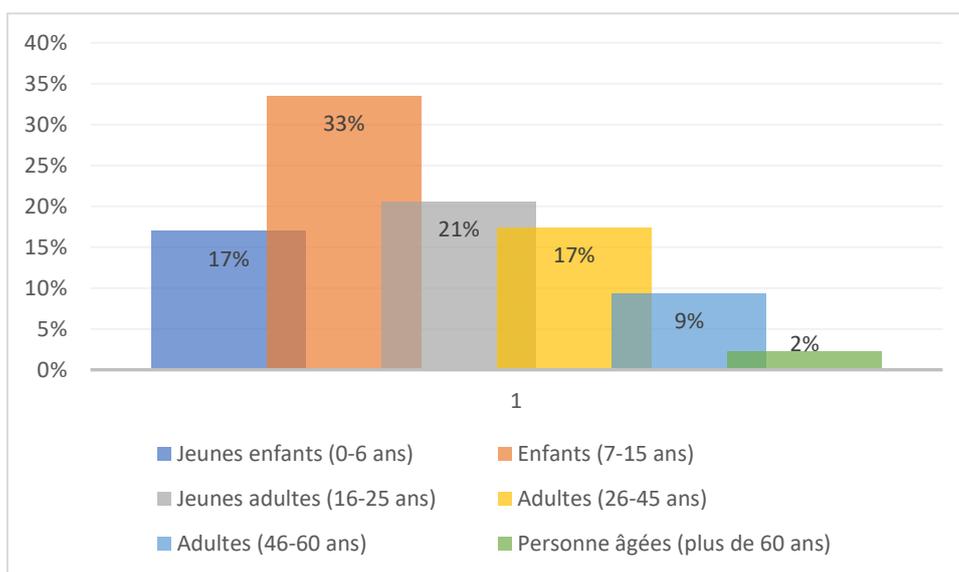


Entre 2021 et 2024, il est identifié une augmentation du nombre d'interventions réalisées, tout comme l'augmentation du nombre de fiches interventions créées.

L'âge moyen des personnes accompagnées

L'âge médian des personnes accompagnées est de 15 ans, l'âge moyen de 20 ans il est stable depuis 2021. Toutefois, nous pouvons observer de grands écarts d'âge. La personne, la plus jeune, accompagnée a 1 an et la plus âgée a 90 ans. Nous constatons que nous sommes majoritairement interpellés pour des situations du secteur enfant ou des jeunes adultes en âge de « transition » du secteur enfant vers le secteur adulte.

65% des enfants en âge d'être scolarisés le sont. Pour les adultes seuls 6% sont actifs.



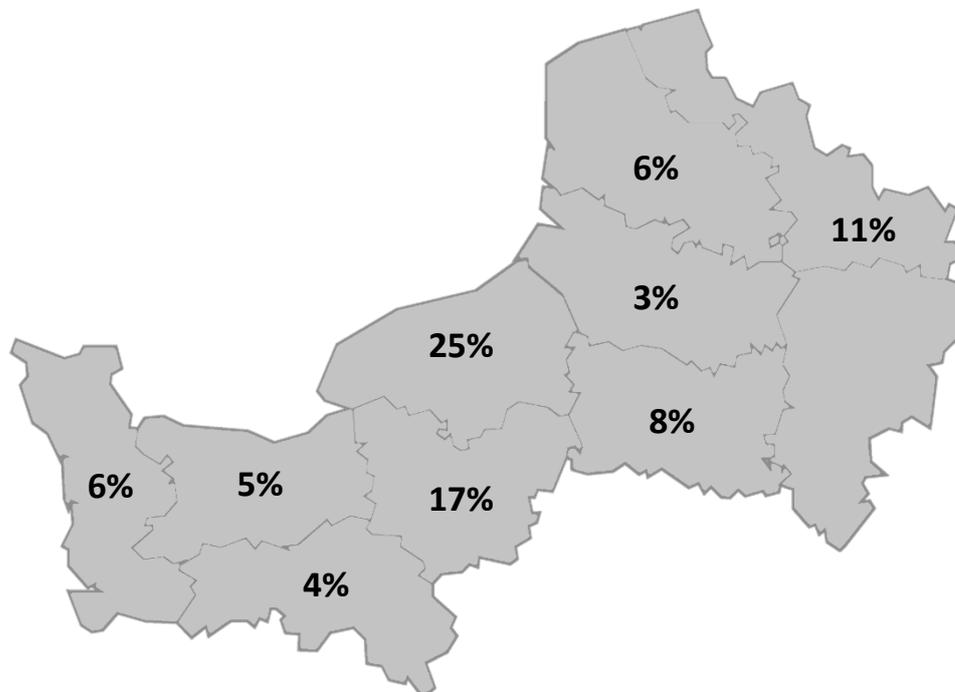
Lieu de résidence des personnes accompagnées

La localisation des personnes accompagnées est déséquilibrée entre les deux territoires régionaux : 58% des situations résident en Normandie et 29% des situations dans les Hauts-de-France. Ceci s'explique par des postes non pourvus dans les Hauts de France mais également par le développement de l'axe polyhandicap sur la Normandie.

Au sein de chaque région, nous remarquons de grandes disparités également selon les départements. Ces disparités peuvent s'expliquer par la démographie mais aussi la connaissance ou non de notre dispositif.

Les 4% des situations hors territoires s'expliquent par des projets de vie avec des déménagements et changements de région. Dans ces situations, nous travaillons en lien avec

les équipes relais handicaps rares des territoires dans lequel réside/souhaite résider la personne.



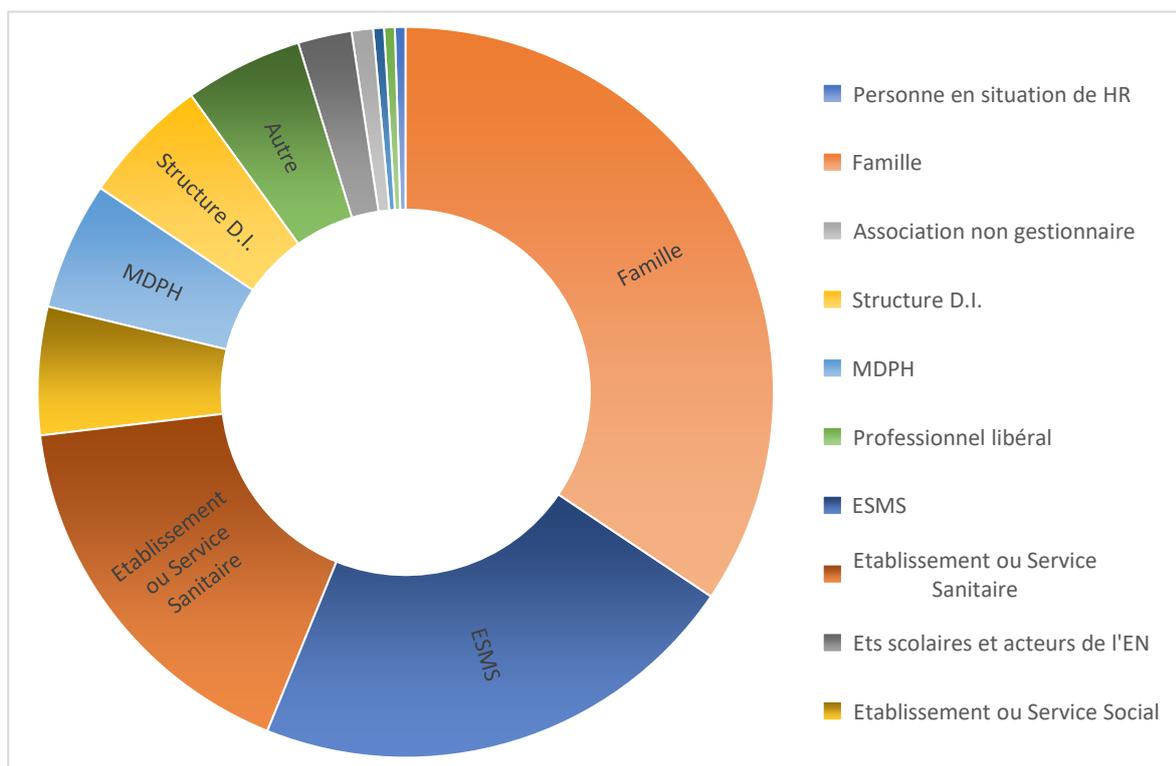
Dans 14% des personnes de plus de 25 ans vivent au sein d'un domicile familial. Dans seulement 6% des situations, la personne est hébergée au sein d'un ESMS.

Toutefois, à noter que dans 36% des situations pour les Hauts de France et 64%, le choix de l'hébergement est par manque de solution. Ces chiffres reflètent la demande actuelle qui est davantage portée sur des modalités d'accueil sans hébergement.

Les personnes qui sollicitent l'ERHR

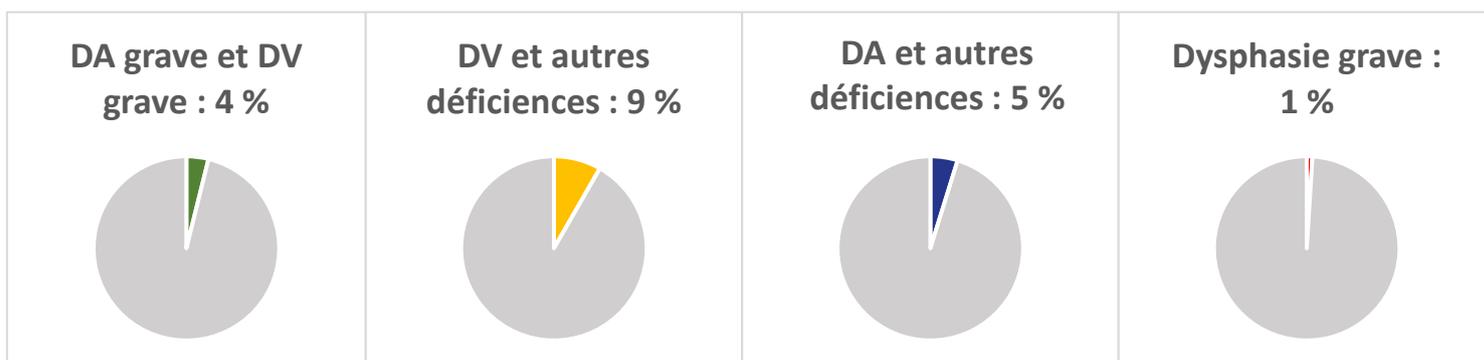
Dans l'ensemble, nous sommes principalement interpellés par les familles 73 % et les services et établissements médico-sociaux 46%. A noter que les MDPH et les établissements ou services sanitaires nous interpellent régulièrement.

Pour certaines situations, nous pouvons également être interpellés par des structures du dispositif intégré (ERHR ou CNRHR 12%). Ce nombre tend à augmenter au fil du temps du fait du travail mené avec les autres structures du dispositif intégré et notamment certains CNRHR.

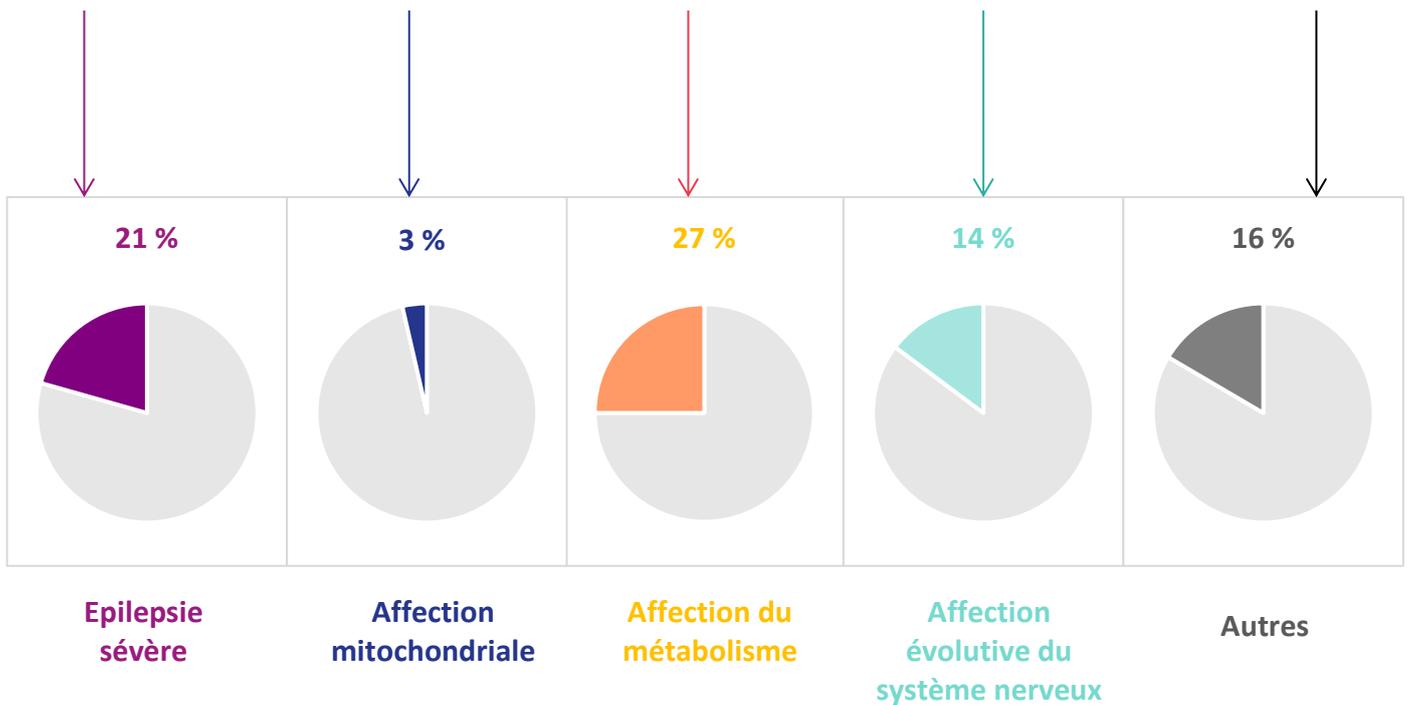
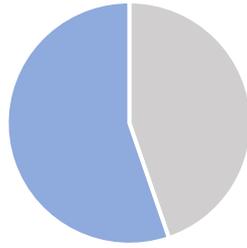


Typologie du handicap rare

La répartition par type de handicap rare est la suivante :



Autres déficiences graves et affections chroniques : 81 %



Ces graphiques nous montrent la diversité du public accompagné par l'ERHR NO.

La catégorie « Autres » s'explique d'abord par la complexité des tableaux cliniques auxquels nous devons faire face. N'ayant pas de médecin au sein de l'ERHR, nous sommes parfois en difficulté pour caractériser les handicaps rares.

La catégorie « autres » correspond à des personnes présentant une combinaison de déficiences ou un syndrome spécifique n'ayant pour origine ni une affection des mitochondries, ni du métabolisme, ni du système nerveux, ni une épilepsie sévère, ni une déficience sensorielle. Dans cette catégorie, on trouve majoritairement des personnes qui présentent un polyhandicap dont les déficiences ne permettent pas de les classer dans les autres catégories.

Des facteurs aggravants de la situation de handicap régulièrement présents

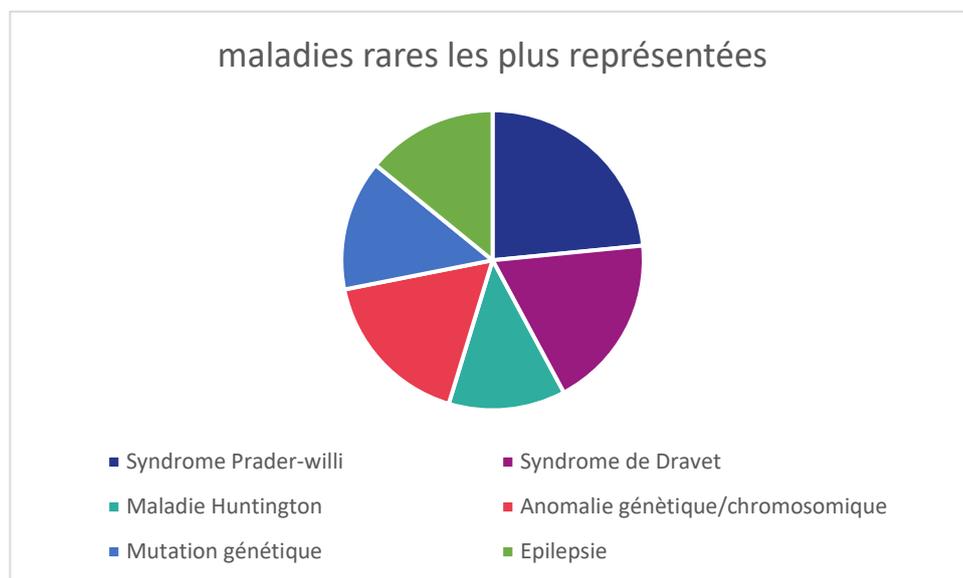
12% des personnes avec des troubles du comportements ont moins de 7 ans.

52% des personnes avec troubles du comportement ont moins de 21 ans.

Troubles comportementaux - Comportements défi	67	30%
TSA	29	13%
Troubles alimentaires	31	14%
Troubles de la communication	42	19%
Soins Complexes	36	16%
Troubles de l'équilibre	11	5%
Troubles psychiques	61	27%
Troubles du sommeil	32	14%
Troubles moteurs	44	20%
Epilepsie	70	31%
Troubles spécifiques des apprentissages	0	0%
Troubles neurocognitifs	25	11%
Troubles neurodéveloppementaux	87	39%

Handicap rare et maladies rares

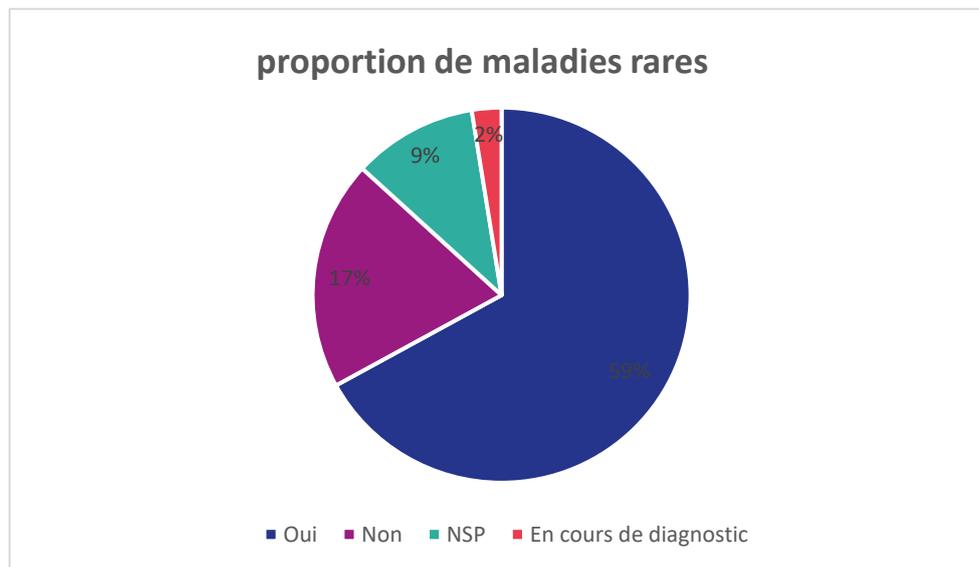
67% des situations ont un diagnostic de maladie rare. A noter que pour 11% des situations, nous ne savons pas s'il y a un diagnostic de maladie rare. Nous rencontrons de très nombreuses maladies rares.



Une des difficultés que nous rencontrons est de trouver des ressources spécialisées pour ces maladies rares. Nous avons développé des liens privilégiés avec des associations de familles, Prader Willi France, Les extra-vaillants (gène MYT1L)...

En effet, ces maladies font dans l'ensemble partie de la 5^{ème} catégorie pour laquelle il n'existe pas de centre national de ressources handicaps rares. Bien que nous travaillions beaucoup avec les

associations de familles et le secteur sanitaire, nous sommes régulièrement en difficulté pour accompagner ces situations complexes. Le développement des filières de santé maladies rares, permet de créer des liens avec des ressources locales et nationales.



Parmi les autres maladies rares rencontrées, citons notamment :

Syndrome de West **Syndrome Charge**

Syndrome Usher **Syndrome de Lennox-Gastaut (SLG)**

Sclérose tubéreuse de Bourneville (STB)

Maladie génétique **Syndrome Maladie de Sanfilippo**

Maladie Ataxie de Friedreich **Angelman**

Ataxie spinocérébelleuse ou Ataxie cérébelleuse autosomique dominante

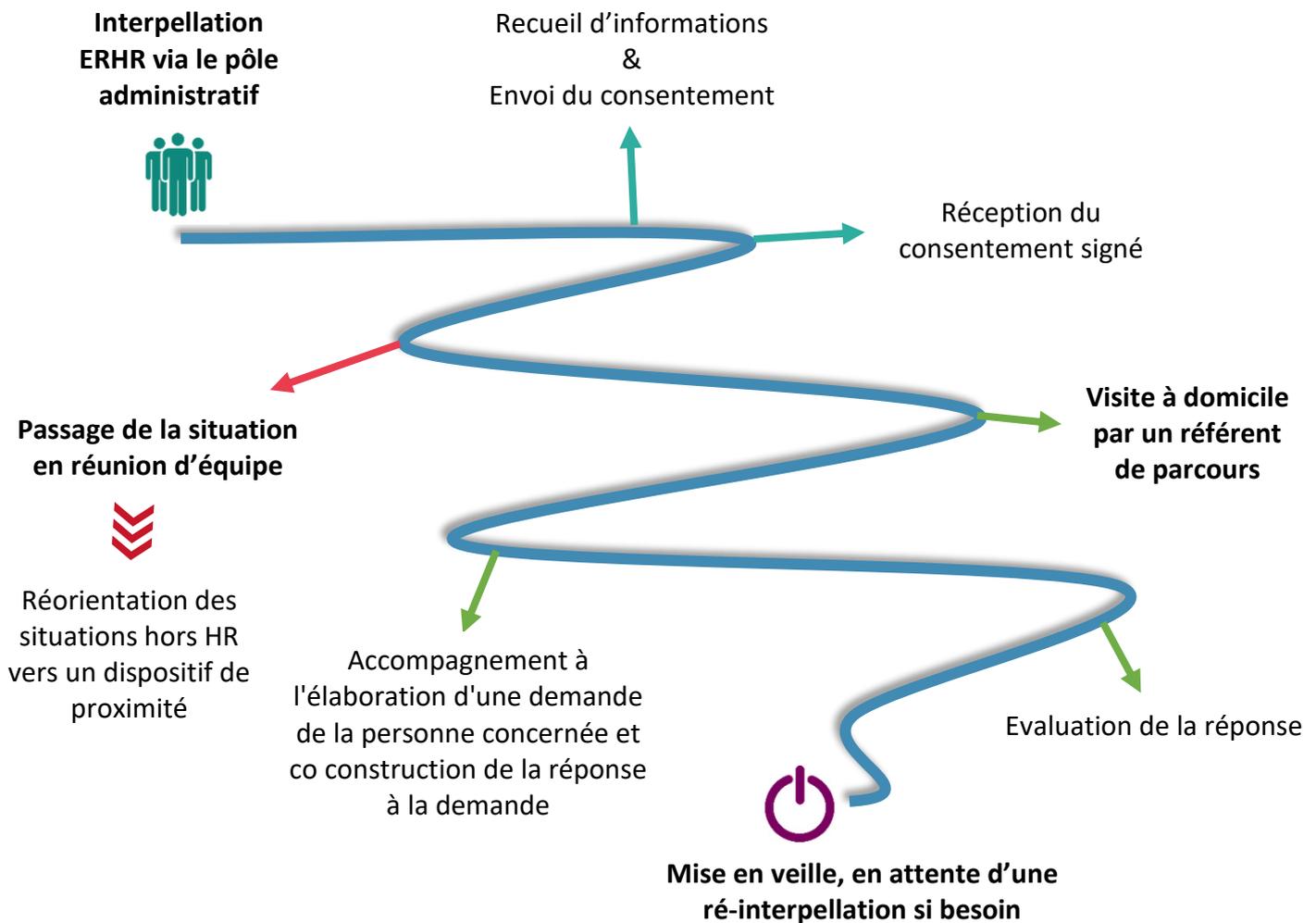
Syndrome de Susac **Syndrome de Silverman**

• **Les interventions réalisées par l'ERHR en 2024**

En 2024, nous avons réalisé 3680 interventions auprès de 257 personnes (contre 3526 en 2023).

Nous constatons donc une augmentation des interventions au fil des années.

Notre processus d'intervention est le suivant :



Les interventions du référent parcours prennent de multiples formes :

- Visite à domicile
- Visite d'établissement
- Echange par mail
- Entretien téléphonique
- Entretien en visio
- Réunion de concertation

Compte-tenu de la complexité des situations, l'ERHR doit mobiliser une variété de réponses et développer une capacité à les articuler afin de fluidifier les parcours.

Au vu de l'étendue du territoire, et grâce à la crise sanitaire liée à la COVID-19, les moyens de

communication à distance type visio se sont fortement développés. Toutefois, les référentes de parcours continuent à faire des visites à domicile afin de mieux analyser la situation et l'environnement des personnes, cela permet aussi de rencontrer et d'échanger avec les familles.

Les visios et échanges téléphoniques permettent d'éviter les longs trajets et ainsi consacrer plus de temps à l'accompagnement des situations individuelles.

Les référentes de parcours ne travaillent pas seules dans les situations. Elles sont en lien avec les ressources du territoire et font un travail de maillage des ressources territoriales pour répondre aux mieux à la demande et au projet de la personne concernée.

De multiples acteurs sont susceptibles d'être interpellés par l'ERHR NO : des acteurs du social, du médico-social, du sanitaire.

A noter que les partenariats avec les établissements médico-sociaux ont continué à se renforcer autour des situations individuelles cette année 2024.

Egalement, lorsque les ressources en local n'existent pas, l'ERHR NO est susceptible d'interpeller les CNRHR. Il convient de nuancer la qualité de ce partenariat en fonction des CNRHR. Nous nous interpellons très facilement avec certains CNRHR dont les procédures sont identifiées tandis qu'il reste très difficile d'interpeller d'autres CNRHR pour avoir un appui.

04

Animation territoriale

Actions collectives

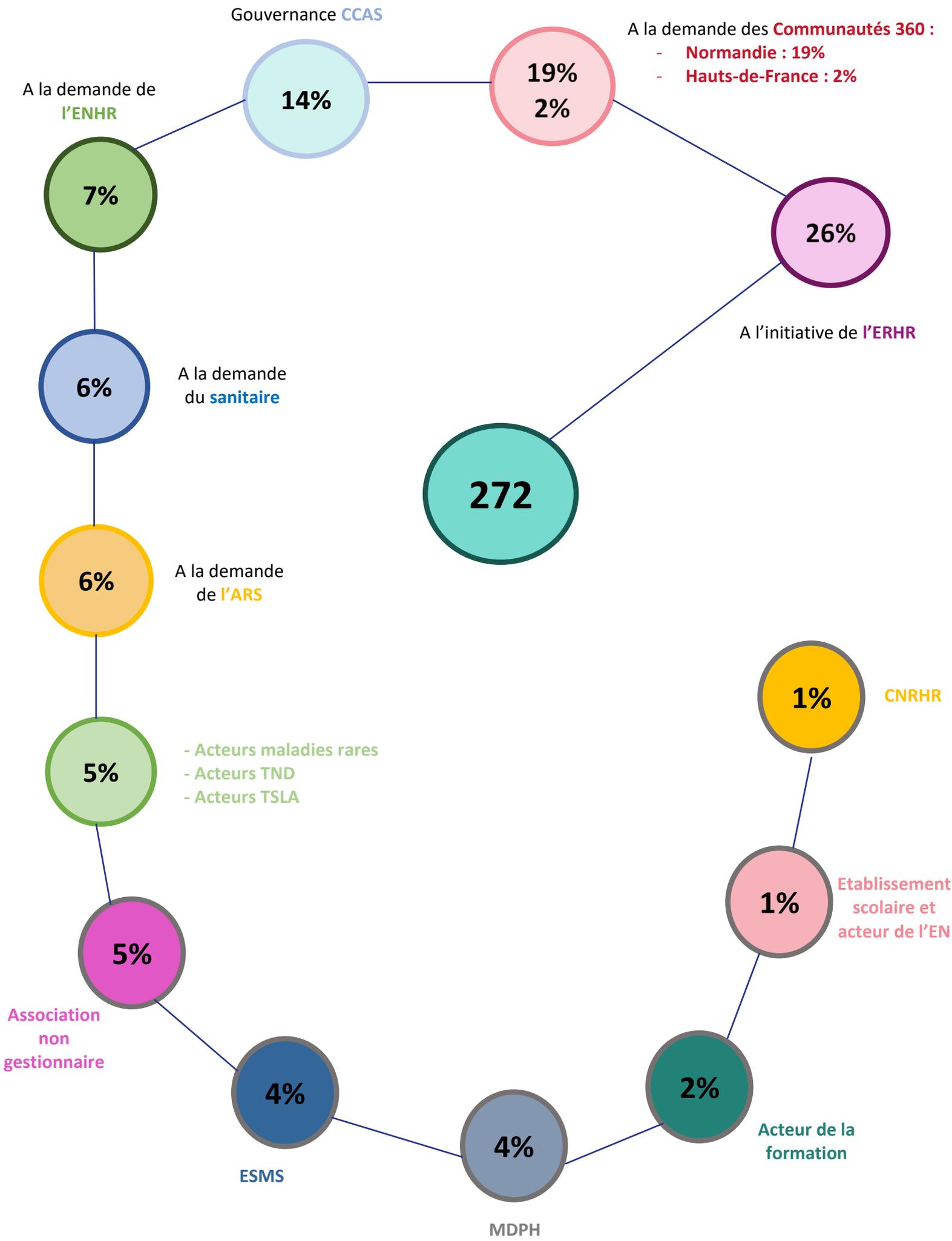
Pour soutenir l'adaptation des réponses aux personnes et aux familles, l'équipe relais est également chargée de développer le potentiel d'interventions locales et les compétences collectives par la formation et l'appui aux pratiques professionnelles dans les handicaps rares. L'ensemble de ces actions sont regroupées sous le terme d'actions collectives.

Elles sont répertoriées suivant une nomenclature commune aux ERHR et CNRHR et saisies sur un tableur Excel.

Les actions sont classées en trois grands domaines :

- > Etude, recherche, innovation,
- > Dynamique réseau, Dispositif Intégré,
- > Diffusion de connaissance, développement de compétences.

L'équipe relais a ainsi réalisé **272 actions collectives en 2024.**



Ensemble des acteurs rencontrés :

ERHR	70
Communautés 360 : Normandie et Hauts-de-France	57
Gouvernance CCAS	39
ENHR	19
Etablissement ou service sanitaire	15
ARS	15
Acteurs maladies rares / acteur TND / acteur TSLA	5
Association non gestionnaire	13
ESMS	12
MDPH	11
Acteur de la formation	6
Etablissement scolaire et acteur de l'EN	2
CNRHR	2

05

Montée en
compétences des
acteurs

L'une des missions attribuées aux équipes relais handicaps rares est l'accompagnement à la montée en compétence des acteurs sur le territoire.

Comme vu précédemment, certains facteurs viennent complexifier le parcours de vie des personnes avec un handicap rare comme les troubles du comportement et les troubles de la communication. Les professionnels se questionnent et/ou se sentent en difficultés face à ces thématiques. De plus, de nombreuses situations sont rendues complexes par l'intervention d'un grand nombre d'acteurs.

Ainsi, l'ERHR NO a décidé de mettre en place des formations sur ces trois sujets, à savoir :

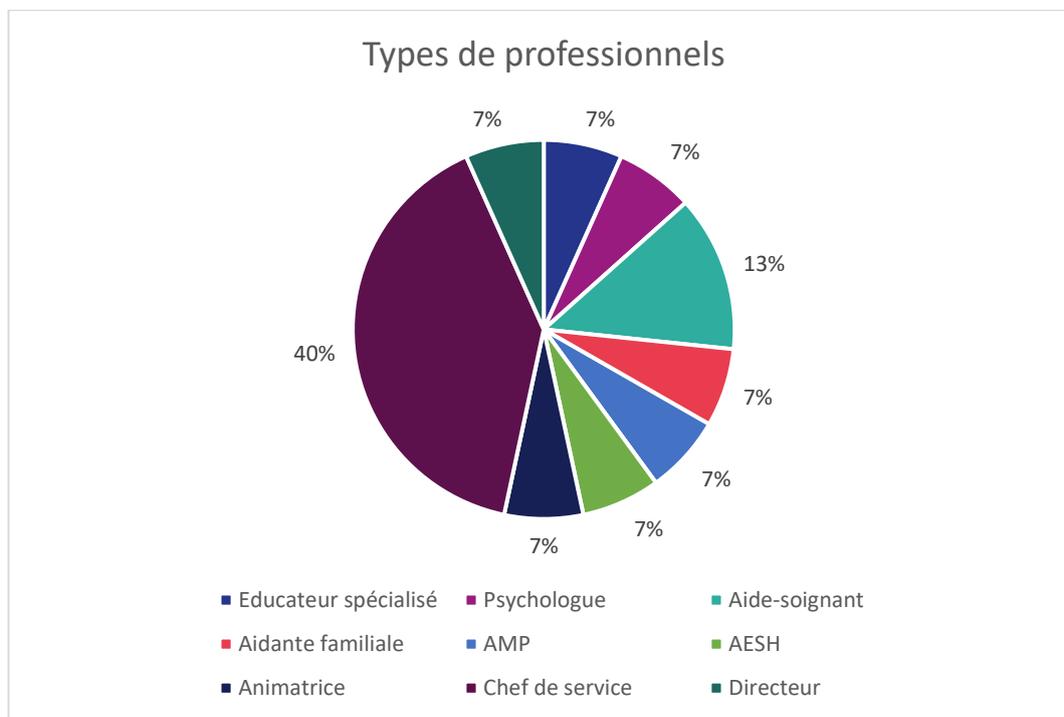
- La communication alternative et augmentée ;
- La gestion des comportements problèmes ;
- La coordination de parcours.

Ces différentes formations ont été organisées en Normandie et dans les Hauts-de-France.

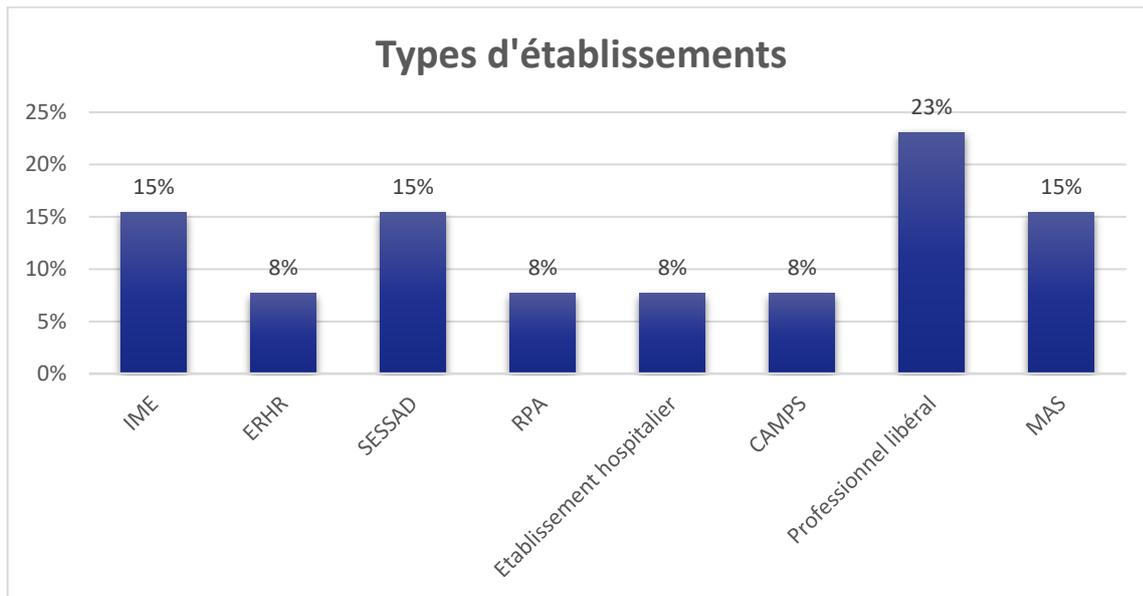
Ces formations répondent à la mission des ERHR, mais également à celles des fonctions ressources et du PCPE polyhandicap, permettant le maillage du territoire, la montée en compétence des acteurs et le diagnostic territorial.

Formation Communication Alternative et Augmentée

Au cours de l'année 2024, nous avons pu réaliser 2 sessions de formation. Une session a été organisée à Loos dans les Hauts-de-France et l'autre à Saint-Etienne-du-Rouvray en Seine Maritime.



De nombreuses professions sont présentes lors de ces formations. La diversité des professionnels permet un échange plus riche et la mise en place des apports est facilitée.



La satisfaction des participants

Satisfaction globale
9,3 / 10

**100 % des participants
recommandent la formation**

La préparation
9,3 / 10

Le contenu
9,6 / 10

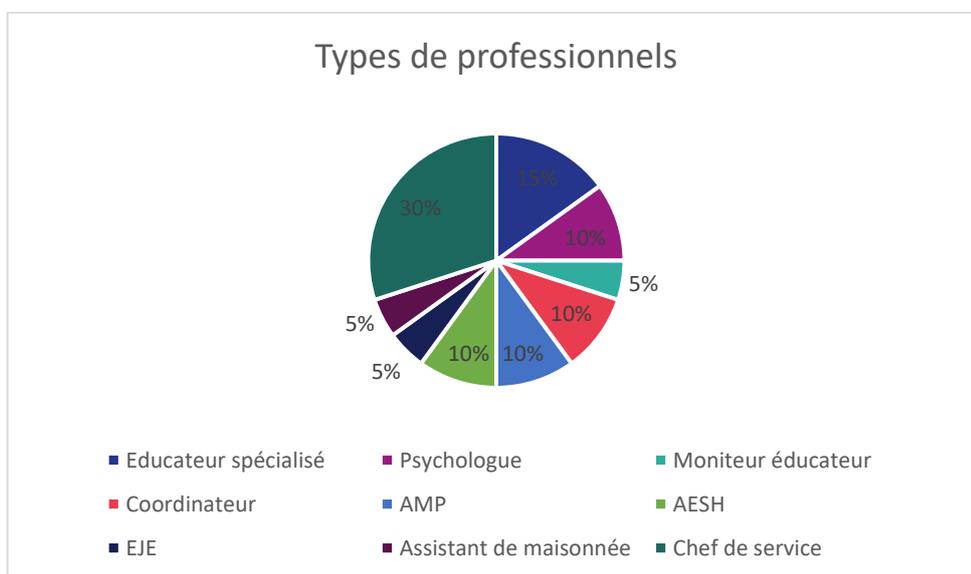
Le déroulement
9,9 / 10

L'organisation
9,7 / 10

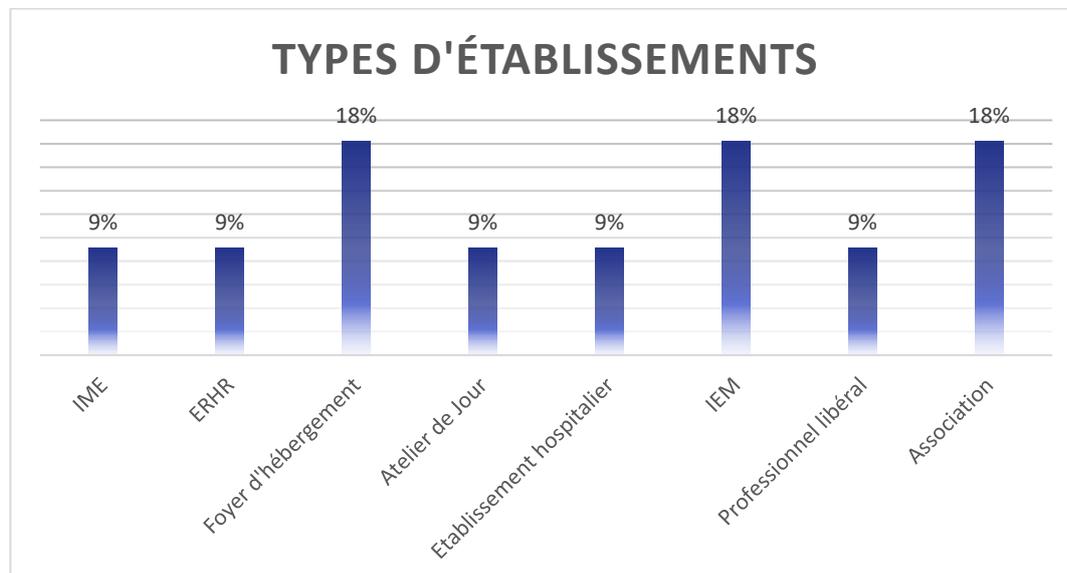
L'efficacité
8,9 / 10

Formation Mieux Comprendre et Gérer les Comportements Problèmes

Au cours de l'année 2024, nous avons réalisé 2 sessions de formation à Saint-Etienne-du-Rouvray.



De nombreuses professions sont présentes lors de ces formations. La diversité des professionnels permet un échange plus riche et la mise en place des apports est facilitée.



Les établissements et les services médico sociaux du secteur enfant et du secteur adulte participent à cette formation.

La satisfaction des participants

Satisfaction globale
10 / 10

100 % des participants recommandent la formation

La préparation
9,9 / 10

Le contenu
10 / 10

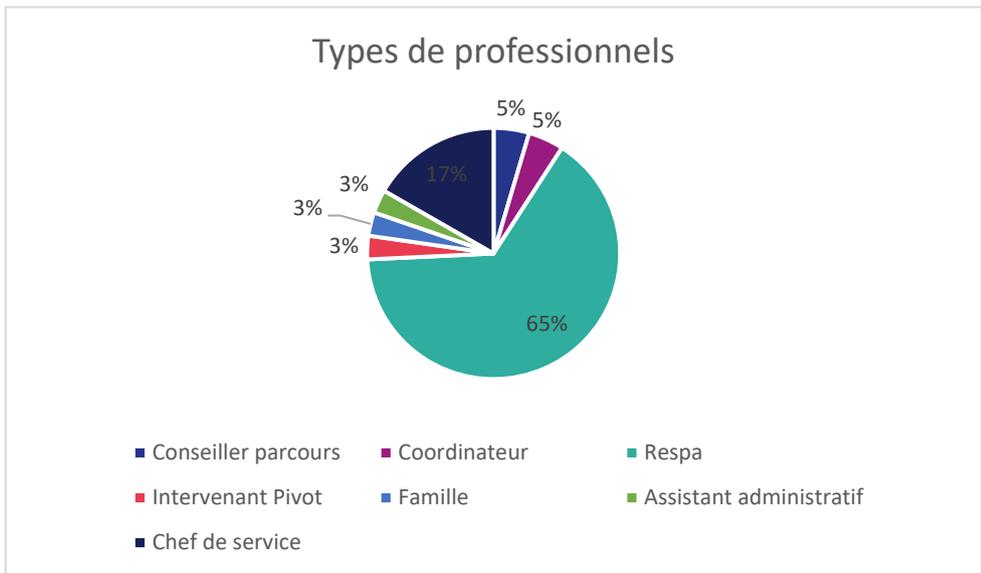
Le déroulement
9,9 / 10

L'organisation
9,8 / 10

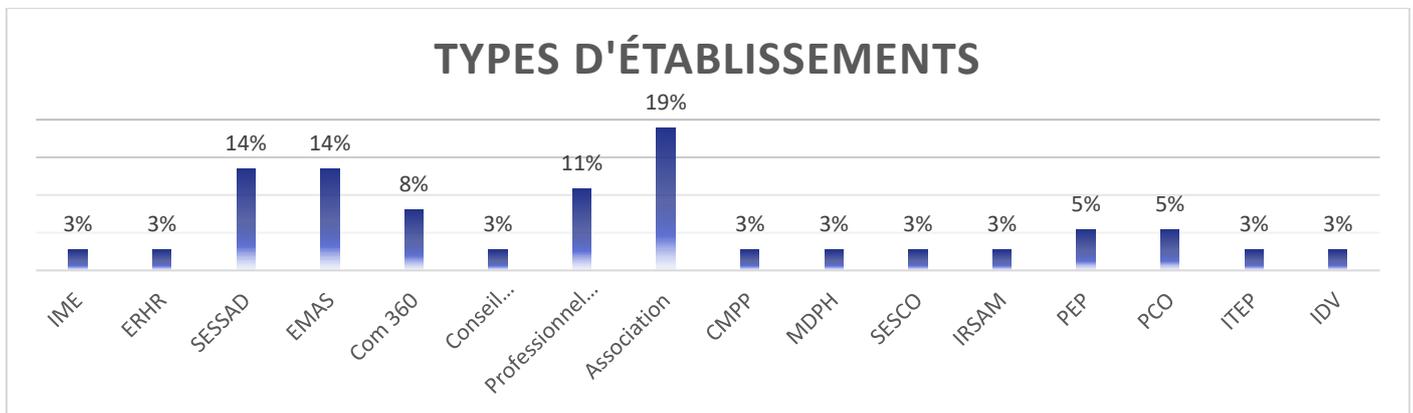
L'efficacité
9,1 / 10

Formation Coordinateur de Parcours

Au cours de l'année 2024, nous avons pu réaliser 6 sessions de formation : une session dans la ville de Vaulx-en-Verin, 2 sessions à Marseille, une session dans les villes de Bethune, Lillers et Arras.



Les RESPA sont les référents des situations complexes de la RAPT, dans le département du Pas-De-Calais



La satisfaction des participants

Satisfaction globale

8 / 10

90 % des participants recommandent la formation

La préparation

9,2 / 10

Le contenu

8,8 / 10

Le déroulement

9,2 / 10

L'organisation

8,2 / 10

L'efficacité

8,4 / 10

Sensibilisation des professionnels au syndrome de Prader-Willi

En octobre 2024, nous avons organisé avec la plateforme d'expertise maladie rare et l'association Prader Willi France une journée de sensibilisation au syndrome. Cette journée a réuni 80 personnes, professionnels et familles.

Sensibilisation des professionnels à l'épilepsie

Au cours des accompagnements individuels, en cas d'épilepsie des actions de sensibilisations sont proposées aux professionnels, du médico-sociale, de l'éducation nationale ou encore aux familles. Les référentes de parcours se sont formé sur ces actions de sensibilisation au cours du dernier trimestre 2024, pour développer cette compétence de l'équipe relais courant 2025.

Animation du réseau régional Stimulation Visuelle

L'ERHR a pu reprendre l'animation régionale du réseau stimulation visuelle crée par le CNRHR de la Pépinière. Il rassemble des acteurs des Hauts de France intervenant dans l'évaluation de la déficience visuelle des personnes en situation de handicap rare.

L'ERHR a pu organiser deux regroupements :

- Le 29 Mars 2024. Ce temps a été réalisé en visioconférence. Il a rassemblé 13 professionnels autour du sujet "l'inclusion scolaire des enfants déficients visuels présentant un handicap rare".
- Le 28 Juin 2024. Ce temps a été réalisé en présentiel au sein du CNRHR La Pépinière. Il a rassemblé 15 professionnels autour du sujet "Vision et polyhandicap".



58, rue Joseph Coddeville
76190 YVETOT



<https://nordouest.erhr.fr/>



02 35 56 07 59



assistante.nordouest@erhr.fr

© Crédits photos : Adobe Stock, Freepik, Canva

Avec l'appui de

Groupement National de Coopération Handicaps Rares (GNCHR)
2 rue Mozart – 92 110 CLICHY
www.gnchr.fr

